



INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE LA VILLE DE RENNES : BEAUCOUP DE NOUVEAUTÉS ET RÉNOVATIONS À VENIR !



RÉPARATION D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE



RÉNOVATION DE LA PISTE D'ATHLÉTISME DU COMPLEXE SPORTIF DE COURTEMANCHE

PROJET DE NOUVELLES SALLES, RÉHABILITATION, MISE AUX NORMES HYGIÉNIQUES ET SÉCURITAIRES SONT AUTANT DE MISSIONS PORTÉES PAR LE SERVICE INVESTISSEMENT, PATRIMOINE, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ (IPHS) DE LA DIRECTION DES SPORTS DE LA VILLE DE RENNES. AVEC UNE VINGTAINE DE PERSONNES ŒUVRANT AU QUOTIDIEN, VOICI UNE ÉQUIPE QUI NE MANQUE PAS DE PROJETS À COURT, MOYEN ET LONG TERMES.

Depuis 2016 et la réorganisation de la Direction, ce service n'a pas le temps de gamberger.

Avec plus de 200 équipements (117 extérieurs, 107 Indoor et 4 piscines), la Municipalité s'est fait un devoir de proposer à ses administrés une offre large et qualitative d'équipements pour les clubs pros, de haut niveau et amateurs, mais aussi pour les établissements scolaires et usagers plus occasionnels. Un leitmotiv anime le service, au jour le jour : « *Entretenir et développer le patrimoine sportif, tout en garantissant les aspects d'hygiène et sécurité en consultant le maximum d'acteurs autour de chaque projet* », détaille Lise Tizon, responsable du service.

Ainsi, chaque action impose son lot de contraintes, liées aux aspects de conformité sanitaire mais aussi aux exigences des Fédérations notamment. Un temps d'échange est mis en place entre toutes les parties concernées, clubs, associations, écoles mais aussi les pratiquant.e.s hors structure pour optimiser chaque rénovation ou création, en fonction également de paramètres administratifs et environnementaux. Le service intervient également sur chaque réno-

vation ou modification, avec par exemple des remplacements de tableaux d'affichage, de buts de hand ou panneaux de basket, ou une modification de tracés, en collaboration avec les équipes techniques municipales concernées : « *Avant de créer de nouveaux équipements, nous nous donnons la mission prioritaire de rénover et améliorer les équipements existants, en nous assurant de leur capacité à satisfaire toutes les exigences et attentes de la population.* »

GRAND PROJET DU MANDAT, LA PISCINE DE VILLEJEAN VA ÉGALEMENT VOIR LE JOUR À L'HORIZON 2026

Dans cet ordre d'idée, le Pôle Ovalie est l'un des projets les plus attendus. Réclamé conjointement par le REC Rugby, le Stade Rennais Rugby, l'Ankou de Rennes (football américain) ainsi que les Redwings (baseball), l'aménagement du site Robert Lauenay, au cœur du Parc des Gayeulles, est acté et débutera ce printemps pour la partie terrain synthétique et se poursuivra à l'automne avec les travaux en dur (bâtiment, rénovation, vestiaires) pour une livraison souhaitée à la rentrée sportive en 2024. Pour

ce type de projets, plusieurs étapes successives sont nécessaires : d'abord le plan du site potentiel, ses possibilités, exigences et limites, ensuite un échange sur les demandes et requêtes des usagers et leur faisabilité, puis la conduite d'opérations qui précèdent la phase travaux proprement dite. D'autres projets, comme le Beach Park porté par le CPB Handball et dont la mise en service doit être bientôt effective sont également en cours. Enfin, grand projet du mandat, la piscine de Villejean va également voir le jour à l'horizon 2026, avec une installation au cœur du Parc du Berry : « *La rénovation de l'ancien équipement aurait été trop onéreuse et complexe, il fallait repartir sur un autre site dans le même quartier. Les enfants ont même dessiné la piscine de leurs rêves. Tout a été considéré, les habitants consultés.* » Au programme également, la rénovation de la piste d'athlétisme de Courtemanche, la rénovation des gymnases Albert De Mun, Kennedy et Volclair, ainsi que la refonte des vestiaires de la base nautique de la plaine de Baud sont au programme. Les nouvelles salles, tant réclamées des clubs rennais, sont aussi sur le feu : « *La salle de*

Beaugard est programmée en fin d'année civile. Elle servira le quartier, les associations et écoles situées en proximité et aussi les clubs amateurs, avec une capacité à 250 places en gradins. » Un autre projet de grande salle d'une capacité d'environ 2000 places, est entré en phase d'étude. Ce projet-là en revanche, ne sera livré qu'au-delà du mandat en cours mais avance, étape par étape : « *Contrairement au privé, qui a ses fonds propres et ses ouvriers, ainsi que son maître d'œuvre, un chantier de cette ampleur doit passer un nombre d'étapes qui fait que cela ne peut pas se faire en deux ans : justification financière de la collectivité, délais à respecter, la loi MOP (maîtrise d'ouvrage public) qui impose les appels d'offre, choix des entreprises, du lieu, puis écriture du programme validation. Tous ces protocoles font les délais, nécessaires à respecter tout le monde.* » Avec près de 220 dossiers sur la table, en cours ou à venir très prochainement, le service Investissement Patrimoine Hygiène et Sécurité de la Direction des Sports sait qu'il va y avoir du sport dans les semaines, mois et années à venir à Rennes ! ■

JULIEN BOUGUERRA